



DIEC/18-771-1773 du 12/03/2018

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE GEOSCIENCES - ANNEE 2017-2018

Référence : Note de service n°2013-053 du 9 avril 2013 publiée au BOEN n°16 du 18 avril 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LECOMTE - Tel : 04 42 91 71 84 - Courriel : manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr

L'épreuve des olympiades de géosciences se déroulera le **jeudi 29 mars 2018 à partir de 8 heures**, dans les centres d'épreuves mentionnés dans le tableau ci-joint. Les établissements d'origine convoqueront individuellement les candidats qu'ils ont proposés selon le modèle joint (convocation individuelle) et en fonction de la répartition définie.

L'épreuve dure quatre heures. Le sujet proposé est constitué de deux à quatre exercices distincts.

Les lycées, centres d'épreuves, recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant accompagnés des listes d'émargement et si besoin les copies de composition modèle EN et le papier brouillon sont à demander au rectorat.

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national OCEAN, c'est pourquoi aucune étiquette de table n'est fournie par le rectorat.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de SVT des lycées centres d'épreuves et en cas de nécessité par les professeurs de SVT des lycées d'origine des candidats.

Les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en recommandé par les centres d'épreuves le vendredi 30 mars 2018 au Collège Les Hauts de L'Arc - Avenue Marius Jatteaux 13530 TRETZ - à l'attention de **Mme ROMEUF Nathalie**, chargée de mission.

Il est rappelé que la participation aux olympiades internationales repose sur la présence au classement national.

Je vous remercie pour votre implication.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT
Division des examens et concours
DIEC 3-02
Dossier suivi par Mme RIPERTO
Mme LECOMTE

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE GEOSCIENCES – ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

CONVOCATION INDIVIDUELLE

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) aux Olympiades de géosciences année 2017/2018

Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :

Le jeudi 29 mars 2018 de 8 h00 à 12 h00

Au lycée

Fait à , le

Signature du chef d'établissement.

Cachet de l'établissement.

Nota : Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.

OLYMPIADES DE GEOSCIENCES - ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

REPARTITION DES CANDIDATS - EPREUVE DU JEUDI 29 MARS 2018 de 8h à 12h

DEPARTEMENT / VILLES	CENTRES D'EPREUVES	ETABLISSEMENTS D'ORIGINE	SERIES	Nbre de Candidats
ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)				
SISTERON	PAUL ARENE	Paul Arène Sisteron	S	5
	Total PAUL ARENE			5
HAUTES ALPES (05)				
BRIANCON	ALTITUDE	Altitude	S	21
	Total ALTITUDE			21
BOUCHES DU RHONE (13)				
AIX EN PROVENCE	DUBY	Cezanne	S	8
		Duby	S	3
	Total DUBY			11
ARLES	PASQUET	Pasquet	S	21
	Total PASQUET			21
MARSEILLE	PERRIN	Perrin	S	23
	Total PERRIN			23
	THIERS	Marseillevéyre	S	2
		Perier	S	4
		Thiers	S	38
	Total THIERS			44
LA FOURRAGERE	La Fourragère	S	13	
Total LA FOURRAGERE			13	
MARTIGUES	LURCAT	Lurcat	S	12
	Total LURCAT			12
SALON DE PROVENCE	L'EMPERI	L'Emperi	S	10
	Total L'EMPERI			10
VAUCLUSE (84)				
CARPENTRAS	HENRI FABRE	Henri Fabre	S	23
		Marie Pila	S	18
	Total HENRI FABRE			41
AVIGNON	MISTRAL	Mistral	S	4
	Total MISTRAL			4
Total général				205

Erreur ! Liaison incorrecte.

Candidats par séries et par centre d'épreuves			
Département / Ville	CENTRES D'EPREUVES	S	Total
ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)			
SISTERON	PAUL ARENE	5	5
HAUTES ALPES (05)			
BRIANCON	ALTITUDE	21	21
BOUCHES DU RHONE (13)			
AIX EN PROVENCE	DUBY	11	11
ARLES	PASQUET	21	21
MARSEILLE	PERRIN	23	23
	THIERS	44	44
	LA FOURRAGERE	13	13
MARTIGUES	LURCAT	12	12
SALON DE PROVENCE	L'EMPERI	10	10
VAUCLUSE (84)			
CARPENTRAS	HENRI FABRE	41	41
AVIGNON	MISTRAL	4	4
Total		205	205